FICHE AMÉNAGEMENTS

CRÉER UNE GARENNE ARTIFICIELLE

faune & biotopes

Le lapin de Garenne fut longtemps le gibier de fond de toute chasse. Bien souvent, il sauvait le chasseur d'une malheureuse bredouille. Décimé par les maladies, ses populations ont littéralement régressé au point de ne plus constituer en Wallonie que quelques noyaux sporadiques. Néanmoins, au vu de l'engouement pour cet animal, certains gestionnaires de territoire ont mis tout en œuvre pour reconstituer une population chassable.
La biologie du lapin répond à trois zones en termes d'utilisation de l'espace : zone refuge (garennes), zone d'alimentation (bande herbeuse, couvert nourricier, cultures) et zone de reproduction (zone de terre meuble ou de sable pour installer la rabouillère).

Actions préalables sur le territoire

Avant de développer une population de lapins, il est nécessaire de piéger le territoire pour diminuer l'impact des prédateurs sur leur progression. Sans agir sur les renards, fouines, pies, corneilles et autres, les efforts entrepris n'auront malheureusement que peu d'effets.
Il est également nécessaire de choisir un site assez éloigné des cultures afin de ne pas rentrer en conflit avec les agriculteurs locaux suite aux dégâts que l'espèce peut engendrer.

Choix de l'emplacement

Un terrain en pente exposé sud à sud-est et dont le sol est bien drainant représente l'idéal à rechercher. Le soleil permet aux lapins de se réchauffer dès l'aube et le sol drainant évite d'avoir les galeries sous eau en cas de fortes pluies et permet un terrassement aisé de ces galeries.
L'ouverture de la zone est également un facteur crucial : la lumière développe la végétation basse, première source de nourriture du lapin. De plus, un champ visuel bien dégagé leur offre un sentiment de sécurité face aux attaques des prédateurs.
Si la zone dévolue pour installer la garenne est envahie de ronces ou de petits ligneux, il ne faut pas hésiter à en débroussailler une partie ou même à gyrobroyer en surface. Les lapins profiteront par la suite des jeunes pousses.

Planification des travaux

La garenne se construit généralement entre la fin de l'été et le début de l'automne. Ainsi, elle aura le temps de se stabiliser sous le coup des averses et sera prête à accueillir les animaux deux à trois mois plus tard s'ils ne l'investissent pas déjà avant.

Construction de la garenne

- prévoir un emplacement de 5 m sur 5 m (plus si le terrain le permet) ;
- dégager cet emplacement. Eventuellement le creuser légèrement (seulement si le terrain est fortement incliné, sinon le risque d'avoir une cuvette humide sous la garenne la rendra moins attractive) tout en conservant la terre que l'on réutilisera après ;
- placer un enchevêtrement de palettes empilées sur une hauteur de 50 cm ;

- rajouter des souches d'arbres et/ou de grosses pierres à l'édifice pour renforcer sa structure (souches et pierres sur un mètre environ) ;
- rajouter une couche de 50 à 70 cm de terre sur l'ensemble ;
- veillez à dégager la terre pour laisser quelques petites entrées à la base de la garenne (si possible exposées au sud-est) ;
- rajouter quelques grosses branches sur le dessus de la structure pour ne pas qu'elle s'affaisse trop rapidement sous l'effet du vent ou de la pluie.

Couvert nourricier – culture à gibier

Afin de développer une population de lapin sur une zone donnée, il est conseillé d'augmenter l'apport alimentaire du site. Les lagomorphes présentent une nette préférence pour les graminées cultivées telles le blé, l'avoine ou l'orge. Une céréale d'hiver leur apportera à manger 6 mois par an.
Ce couvert nourricier sera semé de préférence en septembre et ne sera pas récolté, il restera sur pied tout l'hiver suivant. Exemples de couvert nourricier : froment / triticale (180kg/ha) + trèfle violet (15 kg/ha) ; froment d'hiver (100kg/ha) + chou (2kg/ha) + radis fourrager (2kg/ha) + trèfle violet (5kg/ha).
En cas de salissement, un couvert de luzerne et trèfle violet pourra être mis en place (15 + 10 kg/ha). Ce couvert sera semé au printemps et entretenu par broyage ou fauche et récolte. Dans ce cas, une bande refuge de minimum 40% de la superficie occupée par la luzerne ne sera ni broyée ni fauchée. Lors des travaux à proximité des garennes, on veillera à ne pas rouler à grande allure pour la mise en place et l'entretien des couverts.

Garenne satellite

Pour que la population s'étende davantage, créer des garennes satellites (tous les 200 à 300m) qui serviront de lieux de refuge et de point relais entre différentes zones.
Celles-ci ne seront pas aussi imposantes que la garenne principale : elles se constituent de 4 à 5 palettes empilées sur lesquelles on peut remettre de la terre ou des branchages.

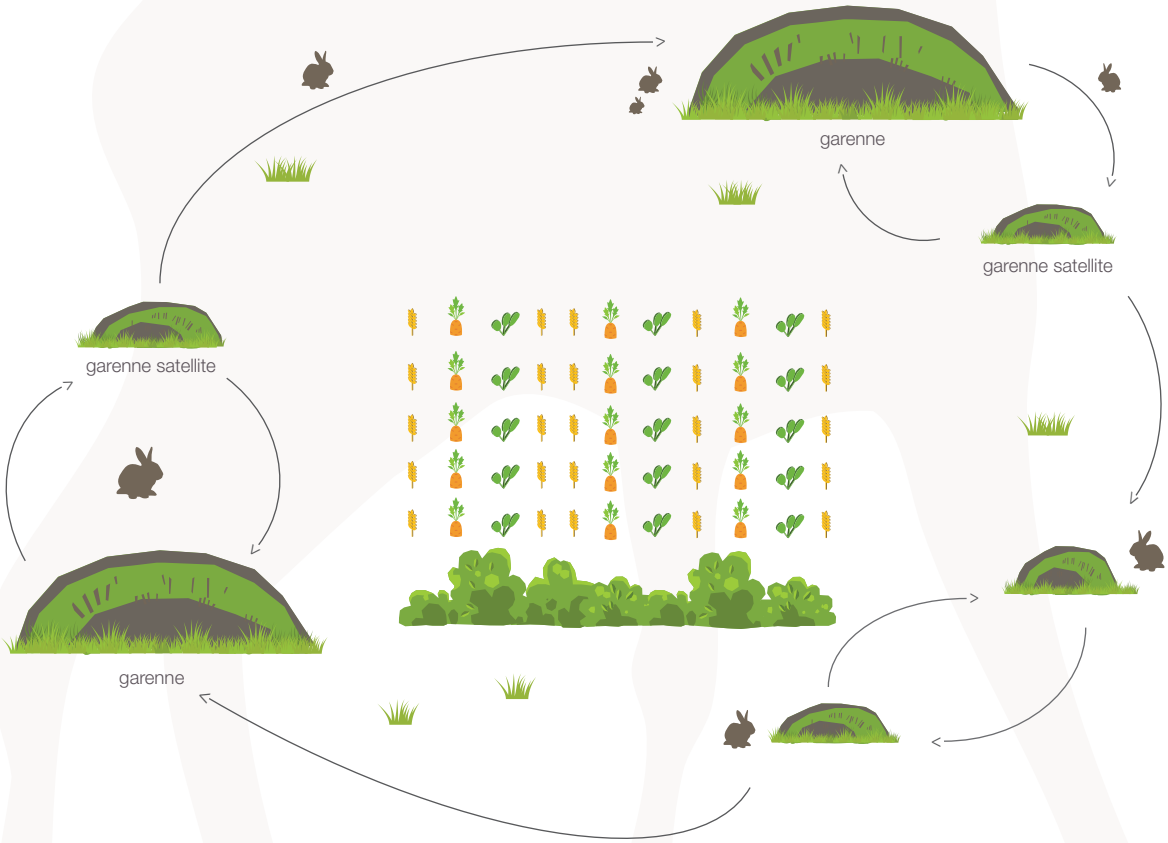

Imprimé sur papier 100% recyclé